



Le P'tit Saint Su'

Bulletin n° 19
Décembre 2003

Le mot du Maire

DANS CE NUMÉRO :

• Etat Civil	2
• Médailles du travail	2
• Le conciliateur	2
• Point presse	2
• Info en bref	3
• L'assainissement	3
• Info gendarmerie	4
• Les écoles	5
• St Sulpice à Travers le temps 6 à 8	
• Mission locale	9
• L'hiver en picard	9
• Le hénisson	10 & 11
• Le mariage	12
• Les bases	13
• Culture Animation	14
• Comité des Fêtes	14
• Football	15
• Association Sportive	16
• Rue, Charte, Danse	17
• Sans Soucis	18
• Alcool Assistance	18
• Bon à découper	19
• Invitation	20



Ayant à plusieurs reprises manifesté ma désapprobation sur certains comportements, je voudrais cette fois, exprimer ma satisfaction et féliciter les habitants de Troussencourt et du Bout de Brie ayant effectué leurs travaux de raccordement au réseau d'assainissement.

Malgré l'importance de ces travaux pour certains, la gêne et le bouleversement de l'environnement, tout

s'est, à ma connaissance, déroulé dans un bon esprit avec l'aide de Monsieur Vidal du CAL-PACT, dont les conseils et recommandations ont été suivis et appréciés.

Ces habitants sont donc désormais équipés d'installations conformes à la législation. Je suis persuadé que cette opération se poursuivra dans le même esprit et que de l'expérience ainsi acquise, l'ensemble des habitants sera raccordé en 2004.

Pour l'aspect financier, des raisons de techniques budgétaires font que le recouvrement de la taxe de

raccordement et l'octroi des subventions ne pourront se faire qu'en 2004.

De même, la construction de la nouvelle station d'épuration devrait débuter en 2004 avec mise en service en 2005, dotant ainsi la commune d'un ensemble d'assainissement collectif également conforme et performant.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes et vous invite le 9 janvier à venir fêter avec nous 2004.

Le Maire
Marcel Brunel

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi	15 h 00 à 18 h 30
Mercredi	14 h 30 à 18 h 00
Vendredi	15 h 00 à 17 h 00
Samedi	08 h 30 à 10 h 00

Téléphone : 03 44 81 11 25 Fax : 03 44 81 18 62



Copie conforme
à l'original

Etat civil

Ils se sont unis

Ridel Jean Christophe, Daniel et **Bernard Marie-Line**, Odile se sont unis le 5 juillet 2003.

Breton Olivier, Maurice et **Bourdon Sandrine**, Simone Ginette se sont unis le 26 juillet 2003

Mazue Fabrice et **Thelliez Nathalie**, Germaine, Antoinette se sont unis le 23 août 2003

Jarmuth Dierk, Rüdiger et **Pungier Aurélie**



Ils sont venus au monde

Le Cleguerec Kewann, Yohann, Jess est né le 9 juin 2003

Lemaître Mathéo, est né le 29 juillet 2003

Bosher Aurélie, Karine, Valéry, Marie est née le 31 juillet 2003

Rhît Noémie, Aurore est née le 16 octobre 2003

Mazué Charlotte, Magali est née le 28 octobre 2003

Pires Anthony, José est né le 2 novembre 2003



Nos vœux de bonheur

Nos félicitations

Elle nous a quittés

Boisnard Marie Louise épouse **Orain** est décédée le 9 septembre 2003,



Nos condoléances

Médailles du travail

A obtenu la médaille de vermeil pour 30 années de travail :
René Elisabeth

Ont obtenu la médaille d'argent pour 20 années de travail :
Boucher André
Lefebvre Jean-Marc



Le Conciliateur

Sa mission est de susciter le règlement amiable des conflits privés :

Michel Greffe, chargé de l'antenne de Noailles reçoit gratuitement sur rendez-vous, le lundi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires)

40 rue de Paris
60430 Noailles
03 44 23 26 84

Ou

Au Tribunal de Grande Instance de Beauvais

(3 conciliateurs pour vous conseiller gratuitement), sans rendez-vous :

Le mardi de 9 h à 12 h—Le jeudi de 14 h à 19 h
03 44 79 60 60



Le Point Propre

Ces horaires annulent et remplacent les horaires parus dans le bulletin municipal de juin.

	Matin	Après-midi Été mars à Octobre	Après-midi Hiver novembre à février
Lundi	9 h 00—12 h 00	14 h 00—18 h 00	14 h 00—17 h 00
Mardi		14 h 00—18 h 00	14 h 00—17 h 00
Mercredi		14 h 00—17 h 00	14 h 00—17 h 00
Jeudi		14 h 00—18 h 00	14 h 00—17 h 00
Vendredi		14 h 00—18 h 00	14 h 00—17 h 00
Samedi	9 h 30—12 h 30	14 h 00—19 h 00	14 h 00—18 h 00

Info en bref... en bref... en bref... en bref... en bref... en bref...

Calendrier électoral 2004

Elections cantonales et régionales

21 mars 2004 : 1^{er} tour

28 mars 2004 : 2^{ème} tour

Elections des représentants au parlement Européen

Dimanche 13 juin 2004

N'oubliez pas votre carte d'électeur
et une pièce d'identité.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2003 pour vous inscrire sur les listes électorales

Les ressortissants de la communauté européenne actuelle peuvent également se faire inscrire.

Les nouveaux ressortissants de l'Union Européenne (République Tchèque, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Slovaquie et Slovaquie) qui seront admis après le 1er mai 2004 pourront s'inscrire à la mairie jusqu'au 15 avril 2004.

Pour info Renouvellement triennal du Sénat
Dimanche 26 septembre 2004

Théâtre

Le théâtre du Beauvaisis sera à St Sulpice en mars 2004 pour jouer devant vous une pièce de G Feydeau salle Maurice Breton.

Le spectacle est gratuit et un verre de l'amitié clôturera la fin de ce spectacle.

Réservez vos places au 03 44 81 12 20

Petite annonce



Un groupe de jeunes souhaite étudier la possibilité de la création d'un **skate park** ou **air de glisse** à St Sulpice.

Si vous êtes intéressé par ce projet,
merci de m'appeler au
03 44 81 20 03

Assainissement : taxe de raccordement

Les travaux de pose du réseau d'assainissement sont terminés sur le domaine public.

Le gestionnaire du réseau assure maintenant la collecte des eaux usées de l'ensemble des habitants de la Vallée, Troussencourt, le Bout de Brie et Crécy.

Quelques habitants ayant obtenu le certificat de conformité de leur installation sont maintenant raccordés au réseau collectif.

Le percepteur de Noailles chargé de recouvrer cette taxe auprès de chacun n'interviendra qu'en 2004.

Pour les habitants non encore raccordés, nous vous rappelons que cela doit se faire dans les deux ans (à compter de la date de fin de travaux) et qu'à l'échéance de ces deux ans la taxe sera mise en recouvrement automatiquement.

Nous vous proposons un règlement échelonné qui une fois choisi et arrêté par vous

ne pourra plus être modifié.

Règlement en 2 fois séparé de 6 mois

Chacun sera informé par une note de ces modalités de règlement à laquelle un coupon à renseigner sera à nous retourner dans les meilleurs délais.

Taxe de raccordement des :

- Maisons construites avant les travaux d'assainissement : 800 €
- Maisons construites après les travaux d'assainissement : 2 440 €

Attendez la note et pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Rencontre fructueuse avec la gendarmerie

Comme cela vous avait été indiqué dans un précédent bulletin, nous avons sollicité une entrevue avec le nouveau commandant de la gendarmerie de Noailles. Cette réunion s'est tenue le 31 octobre dernier à la mairie avec l'ensemble du Conseil municipal. Les échanges ont porté essentiellement sur les inquiétudes grandissantes des habitants en matière d'insécurité.

Bien que St Sulpice ne soit pas un haut lieu de la délinquance, nous avons pu réaffirmer notre souci de protéger notre village de toute

dérive liée, notamment, à sa situation géographique. Nous avons reçu un écho favorable de la part de notre interlocuteur ce qui nous permet d'envisager une collaboration encourageante pour l'avenir. Une augmentation des effectifs et le renfort ponctuel d'autres brigades vont favoriser la fréquence des patrouilles de jour comme de nuit.

Dans nos relations de voisinage, rappelons que le dialogue peut désamorcer certaines situations conflictuelles. Il est le préalable à toutes poursuites judiciaires.

Mise en garde et recommandations de la gendarmerie

Attention

aux individus utilisant de fausses qualités

- d'agents EDF-GDF,
- du service des eaux,
- de la gendarmerie ou de la police,

pour pénétrer chez vous et dérober objets, valeurs et liquidités.

Nous vous rappelons que les vrais agents sont munis d'une carte professionnelle officielle. Ils doivent vous la montrer ; demandez-là.

Dans le doute faites les attendre à l'extérieur et n'hésitez pas, appelez la brigade de gendarmerie. Ou pourquoi pas un voisin !...

A votre domicile

Ne laissez pas de jour comme de nuit
les clefs des véhicules,

Votre sac à main ou et autre portefeuille,
à proximité de la porte d'entrée de votre habitation.

De nuit, verrouillez les portes de l'habitation ainsi que celles des véhicules.

Ne pas hésiter à contacter les services de gendarmerie pour tout fait paraissant suspect ou inhabituel.

Gardez en vue Ces numéros

Gendarmerie	17
Pompiers	18
Medecin	15

**Gendarmerie
de Noailles**

03 44 03 55 17

Des projets et des actions aux écoles

Déjà 3 mois que l'école a redémarré, pleine de projets et d'actions pour nos petits élèves.

Plus de 200 élèves se répartissent ainsi sur les huit classes du RPI, dont 153 enfants à St Sulpice.

Nous avons accueilli deux nouvelles enseignantes :

Mme PICARD, classe de grande section maternelle à Abbecourt, Mlle Anne Lavoisier classe de CE1-CE2 à St Sulpice.

Le projet d'écoles, cette année : les enfants du monde

et déjà une action a été mise en place pour aider des élèves au Viêt-nam. Une collecte a été organisée sur les écoles de St Sulpice : chaque enfant a offert un crayon ou une gomme à un petit vietnamien afin que M. Mélique les emmène lors de sa mission au Viêt-nam. De plus, chaque classe,

sa langue.

M. Mélique est aussi parti avec des questions posées par les élèves de CM1-CM2 et à son retour il avait les réponses et a présenté les photos prises sur place.

C'est une richesse pour nos élèves d'être en contact avec des enfants habitant si loin et ayant un mode de vie très différent du nôtre.

Activités sportives USEP

Les CM1-CM2 et CE2-CM1, ont participé à une rencontre d'athlétisme à St Sulpice et à un cross à Ponchon.

N'oublions pas le théâtre !

Plusieurs spectacles se sont déroulés au Théâtre de Beauvais :

- Je pars (Mat.1),
- Les fables de La Fontaine (CP et CM1-CM2),
- Rue du Soleil (CE1-CE2 et CM1-CM2).

D'autres séances sont à venir.

En octobre, dans le cadre de la **semaine du goût**, les enfants ont travaillé et goûté aux

différents parfums du chocolat, de la vanille et du café. Ils ont découvert le lieu d'origine des produits, la végétation, la date d'introduction en France et leur récolte...

En octobre chaque enfant du primaire a **planté son oignon de jacinthe** afin d'organiser notre vente début



janvier 2004. Ces actions permettent d'alimenter chaque coopérative de classe (livres, spectacles, jeux de cour...).

Le projet «cirque» se met en place, une partie des subventions a été accordée par l'Inspection Académique et un travail avec la Compagnie «La Batoude» démarrera en janvier prochain. La Maternelle 1 et le CM1-CM2 ont assisté à un spectacle du Cirque Pinder à Paris le 16 décembre 2003. Un travail de tutorat entre les 2 classes est prévu (jonglage, acrobatie...).

L'école est un lieu de vie très riche. chaque enfant, dans les différentes activités proposées peut y trouver sa place et s'enrichir.

Souhaitons que de nombreuses idées viennent encore alimenter nos différentes classes.



ou chaque enfant chez les grands, avait écrit une lettre.

Les élèves de CM1-CM2 sont les plus chanceux pour le moment, car une classe vietnamienne leur a répondu.

Quel enthousiasme et quel plaisir ! C'était vraiment la joie dans la classe !

Des courriers sont rédigés et , prêts à partir. Ces échanges permettent pour chaque classe, d'engager des recherches sur la géographie de ce pays, ses coutumes,



SAINT-SULPICE A TRAVERS LE TEMPS

Le Presbytère de la Commune

En 1742, Monsieur de Bonnard, seigneur de Crécly, fit construire à la Vallée, une maison pour y loger un chirurgien qui devait donner ses soins aux habitants de la paroisse. Il acquit le terrain par voie d'échange et passa un marché le 23 avril 1742 avec Jean Baptiste Boussignier, maçon, demeurant à Langlinter près de St Just pour la construction du bâtiment. (Prieuré aujourd'hui)

Par son testament du 22 juillet 1747, Monsieur de Bonnard légua cette maison avec 150 livres de rente à ses successeurs, seigneurs de Crécly à la charge pour eux, d'établir en la dite maison, pour la commodité de ses vassaux, un chirurgien et de lui payer 125 livres d'appointements par an. Cette disposition testamentaire a été gravée sur un cartouche en marbre blanc qui est placé dans le chœur de l'église de Saint Sulpice où est également la pierre tombale de ce seigneur.

D.O.M.

Cy devant repose

*Messire Augustin de Bonnard
Chevalier de l'ordre de St Michel
Seigneur de Crécly Saint Sulpice,
Hodencq La Neuville d'Aumont.
Décédé en sa terre de Crécly
le 27 juillet 1747*

*Dans sa 73^e année lequel par son
testament du 22 des mêmes mois et*

*au reçu par Me Demarcelle, notaire
à Beauvais pour la commodité de ses
vassaux a légué à ses successeurs
seigneurs de Crécly une maison et hé-
ritage à la Vallée et 150 livres de
rente à la charge par eux d'établir un
chirurgien dans la dite maison et lui
payer 125 livres d'appointements.
Priez Dieu pour le repos de son âme.*

Cette disposition testamentaire a été exécutée. Monsieur Coron Chirurgien et Monsieur Lée chirurgien, s'installèrent successivement dans la maison de la Vallée.

Le Presbytère de la commune brûla pendant la révolution et on construisit la mairie et la maison d'école sur l'emplacement qu'il occupait. Lorsque le culte fut rétabli, Madame de Joncy, revenue à Crécly, logea au château le nouveau curé, l'abbé Cauchy et plus tard l'installa dans la maison du chirurgien habitée par Monsieur Mailard, officier de santé, qui la quitta pour aller occuper une maison qu'il avait achetée à la Vallée.

L'abbé Cauchy mourut vers l'an 1811 et ne fut pas remplacé de suite. Monsieur Delaheche, Maire, prétendait qu'aucun prêtre ne consentirait à accepter la cure de St Sulpice par la raison que le logement n'était pas as-

suré. Madame de Joncy proposa de continuer à loger, même gratuitement, le curé dans la maison du chirurgien, à la Vallée, mais elle ne voulait pas consentir à faire un bail régulier pour plusieurs années.

Dans une lettre adressée à Monsieur le Préfet de l'Oise, le 18 mars 1821, elle disait qu'elle ne prévoyait pas avoir à reprendre cette maison mais que dans le cas où elle y serait contrainte, elle en préviendrait la commune un an d'avance.

Les conditions proposées par Madame de Joncy ne furent pas acceptées et le Maire proposa au Conseil Municipal d'acheter un terrain et d'y faire construire un presbytère. Cette proposition n'eut pas de suite.

Lorsqu'un nouveau curé fut nommé, il fut logé comme précédemment, dans la maison du chirurgien.

Le comte et la comtesse de Chérissey, devenus propriétaires de Crécly, voulurent faire cesser cette situation et proposèrent à la commune de lui faire une donation de la maison du chirurgien sous la condition expresse d'en faire le presbytère et de ne jamais en changer la destination. Cette proposition fut ac-

ceptée et réalisée par un acte du 7 décembre 1849, reçu par Me Cernais notaire à Noailles qui stipulait : « la dite maison devant former pour toujours le Presbytère de la Commune de St Sulpice ».

Cette donation fut faite aux charges de droit, notamment de faire les grosses et menues réparations dont la dite maison devenue presbytère aurait besoin afin de rendre le plus convenable possible le logement ainsi réservé formellement en faveur du desservant de la paroisse.

La Comtesse de Chérissey s'est en outre réservée pour elle et pour ses représentants le droit d'exercer l'action en résolution de cette donation conformément aux dispositions tracées par les articles 953 et 954 du Code Civil, pour le cas où la condition ci-dessus ne serait pas remplie ponctuellement.

Cette donation et les conditions ont été acceptées par le maire de la commune le 18 décembre 1851 en vertu de l'autorisation spéciale donnée par un décret en date du 29 juin 1850 ainsi rédigé :

Article 1er—La commune de St Sulpice est autorisée, suivant les votes émis dans la délibération de son Conseil Municipal en date du 6 février 1850, à accepter la donation à elle faite par les sieur et dame de Chérissey, à une maison avec dépendances estimée à 3.425 F, pour servir de Presbytère, aux clauses et conditions d'un acte public du 7 décembre 1849.

L'acceptation par la commune et le décret qui l'a autorisée, ont déchargé les propriétaires actuels de la terre de Crécy de l'obligation qui leur avait été imposée par le testament de Monsieur de Bonnard de loger et d'entretenir dans cette maison un chirurgien pour les habitants.



Il faut noter que la charge imposée par Monsieur de Bonnard tombait en désuétude du fait que la révolution de 1789, en abolissant les droits et privilèges de la noblesse, a aboli en même temps ses charges et obligations vis-à-vis des habitants autrefois ses vassaux. Le comte et la comtesse de Chérissey étaient donc dégagés de toutes obligations et si il y avait

une mesure à prendre dans l'intérêt des habitants de la commune, c'était à l'assemblée communale et au maire qu'il appartenait de la réaliser.

De plus, Monsieur Choart, grand père de la Comtesse de Chérissey, n'était pas l'héritier direct ou indirect de Monsieur de Bonnard. IL avait acquis cette terre et maison, par voie d'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur le 5 septembre 1759 et il n'était tenu qu'aux conditions imposées par le cahier des charges de cette adjudication, qui ne mentionne en aucune façon l'obligation relative à la destination de la maison. Ils n'étaient donc pas tenus de se conformer à la clause du testament de Monsieur de Bonnard et étaient libres de disposer de la maison de la Vallée, comme il leur convenait.

En 1875, avec l'accord du préfet, un puits fut creusé par Albert Leuillier, Maître maçon à Saint Sulpice.

Vers 1889, le presbytère était occupé par l'abbé Albert Marçais (qui deviendra le Docteur Marçais, homéopathe par « bulle » (décret) d'excommunication du pape vers 1912).

Les descendants de la comtesse de Cherisey, née de Joncy, firent valoir leur droit de « demande de revendication » du presbytère, donné par leur mère à la commune de Saint Sulpice en conformité de l'article 7 de la loi du 9 décembre 1906.

Cette demande fut solutionnée et un arrêté du préfet du 16 janvier 1909, ordonna la restitution du presbytère aux consorts de Cherisey qui durent régler les frais de l'acte de donation payés par la commune ainsi que la plus-value procurée à l'immeuble par les travaux d'amélioration et de constructions qui avaient été réalisés par la commune.

En 1911, le presbytère devint propriété de Monsieur et Madame Gibert qui y logèrent le curé Doucet jusqu'en 1934 environ...



La lessive au Prieuré par Sœur Marguerite en 1948

Une famille de Beauvais y demeura pendant la dernière guerre.

Le 17 avril 1948, les consorts Gibert/Chatard, vendirent le presbytère à « l'Association des Amis des Paroisses de Campagne du Beauvaisis ». Il devint alors « Le Prieuré » et les sœurs des campagnes s'y installèrent jusqu'au 1er juillet 2000.



Un brin de causetie avec sœur Marguerite (1948)

Le 19 février 2001, le prieuré fut donné à « l'Association Diocésaine de Beauvais, gérée par la communauté paroissiale de Noailles et il est devenu « La Maison Paroissiale ».

Cette maison est ouverte à tous avec :

- Lieu de rencontres,
- De réunions (MRJC, catéchistes...),
- De catéchisme,
- De réunions de la Communauté Paroissiale,

Et vous y trouverez aussi une permanence (mariages, baptêmes, décès...) le samedi matin de 10 h à 12 h

Tel : 03 44 81 11 14

Fax : 03 44 81 60 33

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont permis de réaliser cet article en nous prêtant des photos, en nous permettant d'étudier des documents anciens et en nous racontant le passé...

Mission Locale de l'arrondissement de Beauvais



Vous êtes à la recherche d'un **emploi** ? D'une **formation** ?
D'une **solution**... Connaissiez-vous les services de la Mission
Locale ?

La Mission Locale propose aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du
système scolaire, un **accompagnement personnalisé pour**
définir un projet professionnel, construire un parcours de
formation...

Elle vous **informe, conseille et oriente** sur l'emploi, les métiers,
les entreprises, les fondations, aide à la rédaction de CV, de
lettres de candidatures...

La Mission Locale c'est aussi un **lieu d'écoute et d'informa-**
tion sur la santé, la mobilité, la vie quotidienne...

Un conseiller peut vous recevoir sur
Noailles, Beauvais, Méru ou Saint Sulpice.

Pour obtenir un rendez-vous
et plus d'informations

☎ 03 44 52 35 80

La Mission Locale... Une équipe à votre écoute. Nous sommes
là pour vous aider ! **N'hésitez pas à nous contacter...**

La Mission Locale, c'est aussi un réseau de Partenaires: ANPE,
AREAF, Collectivités Locales, organismes de formation, organismes de
bilans, chambres consulaires, partenaires sociaux, associations...

Antenne de Méru

13, rue Charles Boudeville
60110 MERU

Permanence à Noailles

Tous les mardis après-midi
(sur rendez-vous)

12, place du marché
60430 Noailles

Saint Sulpice

Sur rendez-vous

Permanence à Beauvais

Rue Villiers de l'Isle Adam
60000 Beauvais



Vlo l'hiver et ch'tiot Père Noël

*Vlo l'hiver ! Mettez vous galoche,
Vous spencers et pis vous can'çons,
Mucchez bien vous mains das vous poches,
Foit's du boin fu das vous moisons.
Femm's enfiquez vous cotrons d'laine
Et pis vous caracous d'pilou.*

*Vlo l'hiver ! Qué vent ! Qué froidure !
Chez pomm's is sont r'trit's das leu p'lure,
I n'foit clair ni tard, ni matin !
Ch'tiot Noël à l'fin de l' l'ainnée
Apport'ro par ch'treu de l' qu'minée
des juets pis du chuq pour l's enfants
Qui sont sag's pis obéissants*

De Louis Seurat - Contes en patois picard

Le hérisson

D'un abord plutôt... délicat, il charme petits et grands. Vieille de plus de 30 millions d'années, cette petite créature terrestre est bien menacée par le monde actuel. Apprenons à la connaître pour la protéger.



Carte d'identité

De son nom scientifique « *erinaceus europaeus* », le hérisson vit dans tous les pays d'Europe et jusqu'en Asie occidentale. Mammifère (la femelle nourrit ses petits avec son lait), il est classé comme insectivore en raison de ses mâchoires mais son régime est plutôt omnivore. Il est l'unique représentant en France de la famille des Erinacéidés et il en est fier ! Son habitat privilégié est le bocage, les lisières de forêts, les prairies en friches avec beaucoup de buissons et, parfois... les jardins des particuliers.

Son poids se situe entre 800 et 1200 g. Mais si sa durée de vie est de 8 à 10 ans, son espérance de vie n'est que de 2 ans. Le hérisson est, en effet, une grande victime des accidents de la route. Et cela lui laisse peu de temps pour se reproduire puisqu'il atteint sa maturité sexuelle à peu près au même âge. La femelle porte ses petits pendant 5 à 7 semaines (une fois par an). Elle donne le jour, en début d'automne, à 4 ou 6 petits.

Côté anatomie, il a deux particularités qui lui permettent de se défendre :

- La plus connue, ses poils très piquants qui lui servent d'armure.
- La souplesse de ses déplacements : capable d'escalader des murs élevés, de nager et de trotter assez vite. Si le besoin s'en fait sentir, il soulève son arrière-train, comme le ferait une voiture à suspension hydraulique, ce qui lui permet d'adopter une marche plus rapide.

Ses moyens de défense

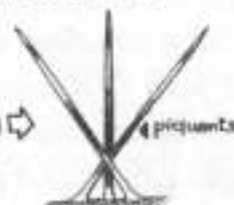
Corps recouvert de piquants :

Je me défends sans agresser mon ennemi, selon le principe : « qui s'y frotte, s'y pique ». Pour cela, j'ai un manteau garni de piquants... très pointus. Oh ! pas des piquants plantés régulièrement comme les poils d'une brosse, mais grou-

pés par 3, chacun ayant une orientation différente. Impossible de me caresser, d'essayer de coucher les piquants : c'est la piqure « sous stimuli ».



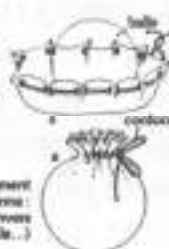
En voilà trois, mais... pensez qu'en plus, ils se croisent avec les voisins !



A propos, si vous ne connaissez pas l'inventeur de ce truc... ce n'est pas un quelconque fabricant de pantalons... c'est moi !



Regardez comment cette bourse se ferme : c'est le même principe à l'envers (le carton, c'est le muscle...)



1 POSITION DE MARCHÉ



Partie du corps recouverte de poils (région non protégée)

Ici, le manteau (la carrosserie) est artificiellement soulevé pour montrer la couronne de muscles.

« CHÂSSIS », c'est-à-dire le reste du corps

Couronne musculaire dilatée

2 POSITION « EN BOULE »



« CARROSSERIE » souple, recouverte de piquants (région protégée) adhérent étroitement au corps.

Couronne de muscles contractés. Tête dirigée vers le sol.

Son régime alimentaire

Classé insectivore, il est aussi carnassier. Il chasse (ou plutôt il cueille car ses proies sont lentes et passives) limaces, escargots (à coquilles tendres), vers de terre, insectes (leurs larves), petits rongeurs, araignées... il mange aussi des fruits et des petits œufs (l'œuf de poule est trop dur).



Emploi du temps

Surtout actif le soir entre 18 h et 20 h 30, puis la nuit, entre minuit et 2 h du matin. Il chasse entre 4 h et 5 h 30. Le reste du temps, il occupe un abri temporaire où il se repose. Il aime bien l'humidité et la rosée ; la sécheresse le rend malade... il a dû souffrir cet été.

Contrairement à ce que leur minois inoffensif laisserait croire, ils sont capables, entre eux, de se livrer des combats sanglants.

Petit mais... bruyant
dans sa démarche :
flaire, souffle, mange avec
bruit et se gratte très
souvent en raison des
nombreux parasites qu'il
héberge (puces, tiques).

Habitat et hibernation

Dès que le thermomètre descend en dessous de 17° durant le jour, notre piquant ami commence les préparatifs de retraite hivernale. Pendant des semaines il dévore le plus possible et stocke des réserves sous sa peau sous forme de graisse. Il se met en quête d'un abri sûr. Pauvre de lui s'il ne l'est pas. S'il doit se réveiller trop souvent, si le froid est trop rude, si les réserves sont insuffisantes... c'est la mort !

Dans cet abri, il installe un nid confortable avec des matériaux ramassés aux alentours. Il ne se réveillera qu'en cas de grand froid pour se réchauffer par quelques exercices physiques. Il se rendormira le plus vite possible. Et, si tout va bien, il sortira de sa léthargie au printemps.

Tout hérisson croisé pendant la période d'octobre à mars est en danger. Mais prendre soin de lui est une tâche qui demande un investissement important (temps, patience et connaissances) faute de quoi mieux vaut s'en remettre à la nature. **Donc, ne touchez pas à un hérisson à moins de pouvoir vous en occuper de façon intensive.**



Quelques conseils pour les secourir :

① Ne réservez vos soins qu'aux hérissons pesant moins de 500 g (les autres ont le « rembourrage » suffisant).

② Eliminer les puces avec les mêmes insecticides que pour la puce du chat.

③ Le placer dans une pièce à environ 20° C (jamais en dessous de 15°) et 50 % d'hygrométrie, éclairée par la lumière du jour.

④ L'environnement doit être aussi calme que possible, le hérisson est sensible au bruit.

⑤ L'enclos d'une surface d'au moins 2 m² entouré de planches contiendra foin ou papier journal non tassé.

⑥ Nourriture variée : aliments pour chiens et chats, viande de bœuf hachée, abats de poulet cuits sans sel, raisins secs, bananes, pommes, noix hachées... et de l'eau. **Jamais de lait, il peut être fatal au hérisson.**

⑦ Lui donner à manger le soir et garder à sa disposition toujours un peu de fourrage déshydraté et de l'eau.

⑧ Maintenir l'enclos et le récipient toujours propres.

Et si tout s'est bien passé, vous pourrez le relâcher en mai. Il redeviendra alors très vite un des habitants du jardin et un des auxiliaires les plus utiles.

Un recensement renouvelé de la population

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) met en œuvre dès 2004 une nouvelle technique de comptabilisation de la population vivant en France, selon les principes fixés par la loi du 27 février 2002. Elle a pour but de mieux adapter l'offre statistique aux attentes des utilisateurs.

Chaque année, des résultats détaillés, grâce à la rénovation du recensement

Le recensement repose désormais sur une collecte d'informations annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Saint Sulpice et les communes de moins de 10 000 habitants, seront recensées de manière exhaustive à raison de une sur cinq chaque année.

Pour les communes de 10 000 habitants et plus, l'ensemble du territoire sera réparti entre cinq groupes d'adresses.

Chaque année, un échantillon de la population sera recensé dans l'un des groupes.

L'application de la nouvelle méthode de recensement aura lieu dès 2004 pour une **publication annuelle de statistiques à partir de 2005.**

La première publication des résultats concernant toutes les zones géographiques est prévue pour la fin 2008

Un recensement en partenariat

Le recensement reste placé sous la responsabilité de l'Etat

La réalisation des enquêtes de recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Insee, dans le cadre d'une claire répartition des rôles, fondée sur l'expérience des recensements généraux, qui ont depuis toujours associé les mairies à leur réalisation "sur le terrain".

Les communes pourront déléguer la réalisation des enquêtes de recensement aux établissements publics de coopération intercommunale.

Des fondements juridique déontologique et technique.

La méthode retenue respecte le principe d'égalité de traitement des communes en termes de répartition des rôles et de mode des collectes d'informations. (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002)

Deux décrets d'application de la loi sont parus :

- Un Décret du Conseil d'Etat définit les modalités d'application de la loi,
- Un décret définit la répartition des communes en groupes de rotation et détermine les années d'enquêtes de recensement de chacun des groupes.

Par ailleurs la méthode proposée satisfait aux recommandations statistiques internationales.

La confidentialité des données individuelles

Elle sera assurée dans le strict respect des dispositions de la loi de 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques et de la loi de 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés.

La conduite du changement

Une campagne d'information du public sera organisée, aux niveaux national et local, afin d'assurer une bonne participation des habitants.

Elle insistera sur l'importance de répondre aux enquêtes et sur les garanties de confidentialité dont le contrôle sera assuré par la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

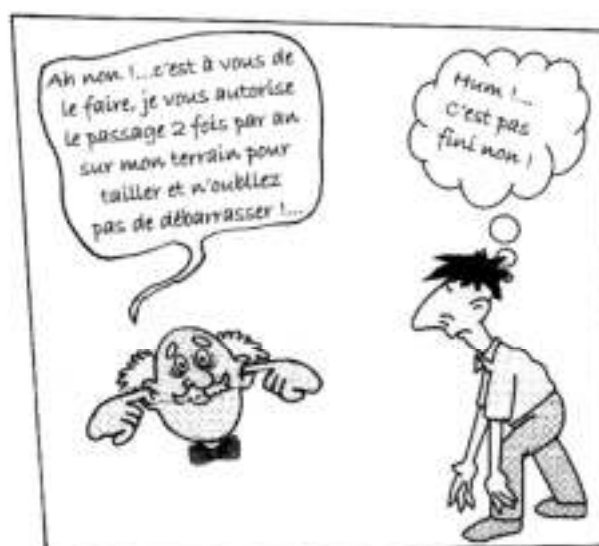
Le coût

Le recensement ne coûtera pas plus cher que le recensement général ; il permettra de disposer chaque année d'une nouvelle information socio-démographique détaillée de référence. L'ancienneté moyenne de cette information sera de trois ans.

Pour en savoir plus : www.insee.fr



La plantation d'une haie non mitoyenne



Culture Animation Saint-Sulpice

Eh Oui, la fin de l'année approche ... Mais c'est aussi le début d'une nouvelle année pleine de promesses !

Si ce dernier trimestre, les activités ont été plutôt calmes - un rallye pédestre dans les environs et une soirée concert avec le groupe de chant TONALITES - c'est peut être aussi pour se remettre d'un été brûlant.

Mais la fraîcheur est maintenant parmi nous et les projets sont en route.

- Une soirée à thème pour le mois de mars.
- Un rallye pour le mois de mai.

Et la suite du programme après notre assemblée générale du mois de janvier.

En souhaitant vous trouver nombreux lors de ces prochaines manifestations, je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne année 2004.

A BIENTOT.

Le Président
Yann Mendroux

Le Comité Communal des Fêtes

C'était la fête !...

Le 6 septembre à la gare,
A 21h30 les lampions et les torches s'allument, le défilé s'ébranle au son d'une jeune et dynamique fanfare.

À 23 h sur le stade le ciel s'embrase. Les spectateurs assistent à une pluie de gerbes, de fusées, de cascades, de bombes et de bouquets multicolores.

Quelle féerie sans relâche pendant

une vingtaine de minutes ! c'est l'émerveillement des spectateurs. Ho ! Ha ! Oui ! Qu'elle est belle !

Merci à nos bénévoles artificiers de nous avoir donné autant de plaisir.

Le 7 septembre

Tous ceux que **PINATEL**, le caricaturiste, a croqué au cours du repas n'ont pas été déçus et se sont bien amusés en se voyant un peu déformés mais reconnus de tous.

Et les sumos !

Quel moment de détente et que d'éclats de rires dans le public venu nombreux assister à une vingtaine de combats mixtes, (hommes et femmes, oui, oui volontaires svp).

Ils se sont poussés, roulés, défendus comme ils pouvaient. Et comme par hasard aussi, la finale s'est déroulée entre un homme et une femme.

Tout le monde - les joueurs, les arbitres (merci en passant pour leur aide) et le public - s'est bien amusé. Merci aussi au public pour ses encouragements.

Donc à l'an prochain pour d'autres bons moments et en attendant...



Prochaine
Manifestation...

Brocante
du 1^{er} mai

BONNE ANNEE 2004 !Site : www.fcstulpice.fr.frMail: fc.stulpice1@voila.fr**AH! S'ILS VOULAIENT FAIRE UN EFFORT!**

La saison 2003/2004 est repartie sur de bonnes bases.

Le recrutement cette année a dépassé toutes nos espérances aussi bien chez les jeunes que chez les seniors.

Malheureusement, le début de championnat ne se déroule pas comme nous le souhaiterions, surtout chez les seniors qui ne se donnent pas la peine de faire des efforts et qui, devraient prendre exemple sur les plus jeunes qui nous donnent entière satisfaction. Je les félicite et j'espère qu'ils vont continuer.

Comme tous les ans, je tiens avec ce petit mot, remercier tous les dirigeants du club qui se donnent sans compter. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants qui dès

leur première apparition au club se sont investis complètement en nous apportant des idées nouvelles et c'est à l'initiative de ceux-ci que pour la première fois de son histoire, le FC ST SULPICE organisera le 10 décembre le Noël des joueurs (des plus petits bien sûr !)

AVEC LE VRAI ! PERE NOËL !

J'espère que cette fête se déroulera maintenant tous les ans et qu'elle deviendra une coutume telle la soirée choucroute.

Je tiens à remercier encore le conseil municipal qui avec le vote sur l'amélioration de l'éclairage du stade nous a permis de mieux travailler les entraînements. Je le remercie aussi d'avoir accepté que le club installe un local afin de pouvoir ranger son matériel de plus en plus important et pour tous les autres travaux à venir.

Merci à Sébastien Dos Santos

(joueur du club) pour son travail sur le site Internet. Visitez le « voir adresse plus haut » et donnez votre avis.

Merci aux supporters de plus en plus nombreux chaque année

Merci au Président de l'association sportive pour son soutien et son aide amicale. Bon anniversaire ASSS!

ENFIN MERCI A TOUS CEUX QUE J'OUBLIE J'ESPERE QU'ILS ME PARDONNERONT.

Je vous souhaite à tous une très bonne fin d'Année 2003 et vous présente mes voeux pour l'année 2004

Robert BONILLA

UNE TRES BONNE SOIREE 2003 !

La soirée du FC ST SULPICE a remporté encore cette année un très gros succès, comme vous pouvez le voir sur la photo et cela grâce à tous ceux qui comme tous les ans sont venus mais aussi à toutes les personnes pour qui c'était le baptême du feu.

**Les dates :
2003/2004**

- 10 Décembre 2003
Noël des enfants du club
- 23 Janvier Assemblée générale du club
- 27 Mars Soirée annuelle du club
- 6 Juin Tournoi fête des mères
- 20 Juin challenge fête des Pères

ASSOCIATION SPORTIVE

SAINT SULPICE JUDO - GYMNASTIQUE - TENNIS DE TABLE - Enfants & Adultes



La saison sportive 2003-2004 a repris ses activités tout début septembre avec toujours autant d'enthousiasme et de sportivité.

Dès le mois de septembre, après 3 semaines de reprise, premier temps fort très important dans la vie de l'association : nous avons fêté les 20 ans d'existence de l'A.S.S., créée par moi-même en 1983 avec l'aide de nombreuses personnes et plus particulièrement de celle du Football club de l'époque.

- **Le 27 septembre 2003** fut donc une journée de fête et démonstrations pour l'ensemble des membres dans chacune des activités.

La journée débuta à 16 h 00 par des démonstrations des sections gym petits, moyens et adultes animées par les monitrices, ensuite démonstrations de tennis de table et enfin judo animées par les entraîneurs.

A l'issue de ces démonstrations, un apéritif a été offert aux membres, parents et amis du club et la journée s'est terminée par un repas auquel étaient conviés dirigeants, élus du département et de la commune ainsi que les présidents d'associations et amis qui nous ont apportés leur soutien durant ces 20 ans. Merci à tous.

- **Le 15 novembre 2003**, nous avons organisé, comme chaque année, notre compétition de judo qui a réuni, cette année encore, 15 clubs de l'Oise, ce qui représente 180 judokas sur 2 jours. A l'issue de ces journées, un classement a été fait avec des remises de coupes offertes par les municipalités que je remercie. Saint Sulpice s'est classé 4ème sur 15 **Bravo à nos sportifs.**

La section judo est très fière de compter maintenant 5 ceintures noires et un arbitre officiel départemental : François Dumoulin. **Félicitations.**

Cette année, nous n'avons pas organisé de soirée. Cela est la volonté de l'ensemble du bureau afin de prendre un peu de recul et de faire quelque chose de mieux en 2004.

- **Le 7 février 2004**, nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnel loto avec encore de nombreux lots.

L'ensemble des membres, les dirigeants et moi-même, vous présentons nos meilleurs vœux pour 2004.

Le Président
Alain Toussaint



Ris, Chante & Danse

« Ris, Chante et Danse » est une association qui grandit grâce à l'évolution de ses participants et à ses moyens techniques de plus en plus performants.

C'est ainsi que la Compagnie vous a démontré ses talents les 4, 5 11 et 12 octobre derniers, en présentant un dîner spectacle type cabaret intitulé « Sur un air de casino ». Les spectateurs, venus nombreux cette année encore, ont été enchantés de passer une soirée sous le signe de la détente et de la bonne humeur. Nous les remercions vivement de leurs applaudissements !

Toute l'équipe, motivée par vos encouragements, est déjà décidée à préparer un nouveau spectacle pour le premier semestre 2005.

« Ris, Chante et Danse », c'est aussi le théâtre enfants : une quinzaine d'entre eux nous ont rejoints. Eh, oui ! « La troupe des p'tits loups » vous accueillera pour sa prochaine représentation théâtrale le 16 mai 2004.

Nous vous attendons nombreux pour les encourager !

Toute la Compagnie se joint à moi pour vous chanter ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. A très bientôt,

Le président,
Sébastien Grimaux





CLUB DES SANS SOUCIS SAINT SULPICE OISE

Le club a repris ses activités le 28 août 2003.

- Durant le mois de septembre, quelques adhérents sont allés passer une semaine en Auvergne, au Mont d'Or, où le temps leur a permis de profiter au maximum de cette belle région. Accueil chaleureux, ambiance conviviale, visite de la région. Ce séjour était proposé par « Les Aînés Ruraux de l'Oise ».
- Le 25 septembre, nous avons souhaité les anniversaires des adhérents nés dans le 3ème trimestre.
- Le 9 octobre, nous avons assisté à un spectacle de variétés à Clermont qui nous a plongés dans les années 50. La recette de ce spectacle est revenue aux « Restaurants du Cœur ».
- Le 16 octobre, nous avons fêté le 20ème

anniversaire du Club. Une soixantaine de personnes, adhérents, résidents, amis des clubs voisins, ont participé à un après-midi récréatif avec un animateur qui a proposé plusieurs divertissements : ventriloque, conteur, prestidigitateur, chanteur. Après le goûter, les couples se sont formés et ont évolué dans une bonne ambiance.

- Le 4 décembre, nous nous réunirons pour notre traditionnel repas de fin d'année.
- Le 18 décembre, nous souhaiterons les anniversaires des adhérents nés dans le 4ème trimestre.

Jeunes retraités, ou moins jeunes, venez nous rejoindre ; vous serez les bienvenus.

Les anciens vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

alcool
assistance
LA CROIX D'OR
DE L'OISE

Associations loi 1901
Reconnues d'utilité publique

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
EN DIFFICULTÉ AVEC L'ALCOOL
INFORMATIONS & SOUTIEN

L'association « Alcool Assistance La Croix d'Or » a pour but d'aider les personnes en difficulté avec l'alcool, ainsi que leur entourage (famille, proches, amis...).

Nous organisons des réunions salle des Acacias à Noailles à 20 h 30 tous les derniers samedis du mois.

Actuellement, les réunions d'entourages et femmes malades ont lieu tous les mois, le vendredi à 20 h 30, au 40 rue de Paris à Noailles.

Nous pouvons, si vous le désirez, vous écouter et aider les personnes à se sortir de cette maladie.

Pour cela, vous pouvez contacter :

- Daniel Morelle au 03 44 81 18 78.
- Anne Marie Marcq au 03 44 07 56 46
- Marie Françoise Baralle au 03 44 08 95 96

Ou venir à nos réunions ouvertes à tous les 31 janvier 2004, 28 février 2004, 27 mars 2004, 24 avril 2004, 19 juin 2004 et 31 juillet 2004.

Pour 2004, les réunions de groupes entourages et femmes malades auront lieu les 16 janvier, 13 février, 12 mars, 16 avril, 11 juin et 16 juillet.

A découper et à déposer à la Mairie

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

(A découper ou recopier et à remettre à la Mairie)

Famille :

Lieu ou Hameau :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

1er enfant : Age :

2ème enfant : Age :

3ème enfant : Age :

4ème enfant : Age :

5ème enfant : Age :

Date :

QUESTIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS

(A découper ou recopier et à remettre à la Mairie)

Question(s), Remarque(s), Suggestions(s) :

.....

Nom : (facultatif)

Toutes les questions, remarques, suggestions seront traitées par le Maire et son équipe.

Les réponses paraîtront dans le prochain bulletin.

A large, colorful graphic of confetti and stars in various shapes and colors (yellow, red, blue, green, purple) is scattered across the top half of the page. A yellow ribbon swirls around the text.

*Monsieur Marcel Brunel Maire,
Et toute l'équipe municipale,
vous invitent à venir fêter avec eux
la nouvelle année le*

A large, colorful graphic of confetti and stars in various shapes and colors (yellow, red, blue, green, purple) is scattered across the top half of the page. A yellow ribbon swirls around the text.

*Vendredi 9 janvier 2004
à partir de 18 h 30
Salle Maurice Breton*

A large, colorful graphic of confetti and stars in various shapes and colors (yellow, red, blue, green, purple) is scattered across the top half of the page. A yellow ribbon swirls around the text.

*Après les souhaits pour l'an nouveau,
Nous partagerons
Le verre de l'amitié.*



Les médecins de garde



Dr Baralle	84, route nationale à Saint Geneviève	03 44 08 91 15
Dr Bokombé	14, rue de l'Eglise à Warluis	03 44 89 21 79
Dr Chamard	2, rue du Maréchal Joffre à Berthecourt	03 44 03 20 33
Dr Delacourt	47, rue de Paris à Noailles	03 44 03 58 58
Dr Deslandes	10, place du Marché à Noailles	03 44 03 35 72
Dr Guilloineau	1, rue de Marguerie à Hermes	03 44 07 50 45
Dr Pezé	10, place du Marché à Noailles	03 44 03 37 31
Dr Postel	5, place de l'Hôtel de Ville à Noailles	03 44 07 45 45
Dr Saurel	70, route Nationale à Sainte Geneviève	03 44 08 60 13
Dr Saint Marc	571, chemin de la Messe à Noailles	03 44 03 30 09
Dr Verhoeff	14, rue de Noailles à Cauvigny	03 44 03 39 29

Janvier	Jeu 1er	Dr Postel	Février	Dim 1 ^{er}	Dr Postel	Mars	Dim 07	Dr Bokombé
	Dim 04	Dr Delacourt		Dim 08	Dr Saint Marc		Dim 14	Dr Chamard
	Dim 11	Dr Pezé		Dim 15	Dr Saurel		Dim 21	Dr Delacourt
	Dim 18	Dr Guilloineau		Dim 22	Dr Verhoeff		Dim 28	Dr Deslandes
	Dim 25	Dr Deslandes		Dim 29	Dr Baralle			
Avril	Dim 04	Dr Guilloineau	Mai	Sam 1 ^{er} - Dim 2	Dr Postel	Juin	Dim 06	Dr Deslandes
	Dim 11	Dr Pezé		Sam 8 - Dim 9	Dr Verhoeff		Dim 13	Dr Guilloineau
	Lun 12	Dr Pezé		Dim 16	Dr Baralle		Dim 20	Dr Pezé
	Dim 18	Dr Deslandes		Jeu 20	Dr Bokombé		Dim 27	Dr Saint Marc
	Dim 25	Dr Saint Marc		Dim 23	Dr Chamard			
				Dim 30 - Lun 31	Dr Delacourt			

Les pharmaciens

Service de garde du samedi 19 h au samedi suivant 19 h (sauf précisions)

• 27 déc au 30 déc 19h	Guillot à Noailles	03 44 03 30 11
• 30 déc au 3 jan 19 h	Spire à Sainte Geneviève	03 44 08 60 05
3 jan au 10 jan	Maillard à Cires les Mello	03 44 56 40 98
10 jan au 17 jan	Florange-Sarmiento à Mouy	03 44 56 50 14
17 jan au 24 jan	Abiteboul à Bresles	03 44 07 90 10
24 jan au 31 jan	Vermont à Mouy	03 44 56 50 10
31 jan au 7 fév	Gasse à Warluis	03 44 89 27 38
7 fév au 14 fév	Obin à Balabny sur Thérain	03 44 26 43 23
14 fév au 21 fév	Lefebvre à Bailleul sur Thér	03 44 03 27 27
• 21 fév-19 h au 24 fév- 9 h	Spire à Sainte Geneviève	03 44 08 60 05
• 24 fév- 9 h au 28 fév- 19 h	Guillot à Noailles	03 44 03 30 11
28 fév au 6 mars	St Georges à Uilly St Georges	03 44 27 56 81
6 fév au 13 mars	Truptil à Bresles	03 44 07 90 05
13 mars au 20 mars	Descampeaux à Hermes	03 44 07 50 26
20 mars au 27 mars	Dupuis à Bury	03 44 56 52 55
27 mars au 3 avril	Florange-Sarmiento à Mouy	03 44 56 50 14
3 avril au 10 avril	Gasse à Warluis	03 44 89 27 38
10 avril au 17 avril (Pâques)	Maillard à Cires les Mello	03 44 56 40 98
17 avril au 24 avril	Obin à Balabny sur Thérain	03 44 26 43 23
24 avril au 1 ^{er} mai	Vermont à Mouy	03 44 56 50 10
• 1 ^{er} mai-19 h au 4 mai -9 h	Guillot à Noailles	03 44 03 30 11
• 4 mai-9 h au 8 mai- 19 h	Spire à Sainte Geneviève	03 44 08 60 05
8 mai au 15 mai	Abiteboul à Bresles	03 44 07 90 10
15 mai au 22 mai	St Georges à Uilly St Georges	03 44 27 56 81
• 22 mai 19 h au 25 mai 9 h	Spire à Sainte Geneviève	03 44 08 60 05
• 25 mai 9 h au 29 mai 19 h	Guillot à Noailles	03 44 03 30 11
29 mai au 5 juin (pentecôte)	Lefebvre à Bailleul sur Thér	03 44 03 27 27
5 juin au 12 juin	Truptil à Bresles	03 44 07 90 05
12 juin au 19 juin	Descampeaux à Hermes	03 44 07 50 26
19 juin au 26 juin	Dupuis à Bury	03 44 56 52 55
• 26 juin 19 h au 29 juin 9 h	Guillot à Noailles	03 44 03 30 11
• 29 juin 9 h au 3 juillet 19 h	Spire à Sainte Geneviève	03 44 08 60 05

Les dentistes



Le conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes de l'Oise organise un service de garde les dimanches et jours fériés. Pour cela, un seul numéro, celui d'un répondeur qui communique le nom et les coordonnées du dentiste de garde

☎ 03 44 23 25 31

Ce service fonctionne
De 10 h à 12 h et
de 15 h à 18 h.



Attention !

- Il y a 5 semaines partagées entre deux pharmaciens